



Rapport élaboré par
Latifa Rahmani
(Manager du projet)

Union Tunisienne de
Solidarité Sociale

📍 1 Rue de l'assistance Cité
El Khadra 1003 Tunisie
☎ +216 71 80 80 66
📠 +216 71 80 77 07
✉ utss@planet.tn
🌐 www.utss.org.tn

TABLE DES MATIERES

01. LISTE DES ABREVIATIONS.....	4
02. AVANT PROPOS.....	5
03. RESUME EXECUTIF.....	6
04. RAPPEL SUR LE PROJET.....	8
1-Contexte	
2-Objectifs et axes d'intervention	
05. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE.....	10
1-Approche d'intervention du projet	
2-Implication des associations dans le projet	
3-Le partenariat avec les services publics	
4-Processus de sélection des sous-projets	
5-Mécanisme de ciblage des BD	
6-Modalités d'exécution des sous-projets par les associations	
06. GESTION INTERNE DU PROJET.....	14
1-L'UMOP	
2-Payement des allocations	
3-Payement des frais de formations aux associations	
4-Montage institutionnel de la mise en œuvre	
07. PROCESSUS DE SUIVI DES INDICATEURS.....	17
1-Rappel du cadre de résultats du projet	
2-Conception du système de suivi	
08. PROCESSUS D'EVALUATION.....	19
1-Auto-évaluation par l'UMOP	
2-Evaluation participative des sous projets achevés avec les communautés	
3-Evaluation externe par un bureau d'études	
09. COMMUNICATION ET VISIBILITE DU PROJET.....	21
1-La stratégie de communication externe	
2-La capitalisation	
10. RESULTATS ET INTERPRETATIONS : ASPECTS QUANTITATIFS.....	23
1-Mise en œuvre des sous-projets	
2-Indicateurs de réalisation des 6 résultats clé du projet	
3-Caractéristiques démographiques des BD	

11. RESULTATS ET INTERPRETATIONS : ASPECTS QUALITATIFS.....	26
1-Appréciation des BD de leur participation au projet	
2-Appréciation de l'impact sur la cohésion sociale	
3-Appréciation des impacts en relation avec l'employabilité	
4-Evaluation des impacts	
12. EVALUATION DU PARTENARIAT.....	30
1-Partenariat du projet avec les associations	
2-Partenariat des associations avec les autres acteurs dans le cadre de la mise en œuvre des sous-projets	
13. CONCLUSIONS.....	33
1-Amélioration de l'employabilité des jeunes peu scolarisés et non diplômés	
2-Expérimentation de la prestation des services communautaires	
3-Un partenariat efficace	
4-Importance du rôle des associations dans le développement et l'amorce d'initiatives locales d'emploi	
5-Contribution au renforcement de la cohésion sociale	
6-Expérimentation d'un modèle d'innovation sociale	
7-La Gouvernance locale	
14. LES LECONS APPRISES.....	36
1-Formation professionnelle informelle et employabilité	
2-Gestion et transparence	
15. LES RECOMMANDATIONS.....	37
1-La gestion du projet	
2-L'amélioration de l'employabilité des jeunes non diplômés et peu scolarisés	
3-Renforcement du rôle des associations	
4-Assurance de la durabilité des acquis	
16. LES BONNES PRATIQUES.....	39
1-Démarche et critères de choix	
2- Présentation des bonnes pratiques	
17. DES STARTUP ISSUS DU PROJET.....	60
18. ANNEXES.....	61

01

LISTE DES ABREVIATIONS

AP : Appels à Propositions
ATSR : Association Tunisienne de la Santé Reproductive
BCT : Banque Central de Tunis
BD : Bénéficiaire Direct
BI : Bénéficiaire Indirect
BM : La Banque mondiale
CCP : Compte Courant Postal
ECR : Equipe de Coordination Régional
ECC : Equipe de Coordination Centrale
MAS : Ministère des Affaires Sociales
MFPE : Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
ONFP : Office National de la Famille et de la Population
OSC : Organisation de la Société Civile
SPF : Service Participatory Found
TB : Tableau de Bord
UMOP : l'Unité Centrale de Mise en Œuvre du Projet
UTSS : Union Tunisienne de Solidarité Sociale

02

AVANT PROPOS

Ayant une longue expérience dans gestion de programmes et de projets visant à supporter les populations vulnérables sur tout le territoire tunisien, l'UTSS a été mandaté par le Ministère des Affaires Sociales et la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet de prestation des services participatifs pour la réintégration à Médenine et Tataouine.

En avril 2012, un accord de Don de 5 millions USD a été établi entre le gouvernement tunisien et la Banque Mondiale à Washington mentionnant dans l'un de ses articles l'UTSS comme structure de mise en œuvre du projet. Quant au démarrage officiel, il a eu lieu le 3 octobre 2012. A partir de cette date, l'UTSS a déployé tous les efforts et a mobilisé tous les moyens pour réussir ce projet tout en respectant les conditions de mise en œuvre exigées par la Banque Mondiale.

Le projet a été mis en œuvre durant une période de 30 mois en mobilisant le partenariat avec 67 associations et par le biais de 92 sous projets identifiés d'une manière participative avec les communautés locales.

Par ailleurs, le projet a essayé d'apporter une réponse nouvelle à la problématique de l'emploi des jeunes non diplômés et peu scolarisé et ce, par le moyen de formation professionnelle informelle et l'exercice sur terrain des connaissances théoriques acquises en classe et ce, à travers la prestation des services de base au profit des groupes marginalisés et surtout à besoins spécifiques.

Dans sa globalité, le projet a été un vrai processus d'expérimentation et d'innovation sur le plan de l'approche de mise en œuvre, les thèmes des formations des jeunes et les services présentés aux communautés. Pour cela, il s'avère essentiel de capitaliser cette expérience tout en mettant l'accent sur le travail de tous les acteurs du projet et ce, à travers le présent document qui conservera une grande partie de la mémoire du projet.

Mohamed KHOUINI
Président de l'UTSS

03

RESUME EXECUTIF

Le Projet de prestation de services participatifs pour la réintégration dans les gouvernorats de Médenine et Tataouine est une initiative du gouvernement tunisien qui a été appuyée par la Banque Mondiale par un Don de 5 millions USD, pour une période de 30 mois.

Le présent projet a été une réponse d'urgence pour fournir un complément de revenu aux jeunes issus des familles défavorisées dans ces deux gouvernorats et au même temps améliorer l'employabilité d'une catégorie de ces jeunes qui sont peu scolarisés et non diplômés.

Etant un projet pilote, sa mise en œuvre a été une vraie expérimentation au niveau des approches d'intervention dans le domaine de l'apprentissage, de prestation de services de base, de mobilisation de la société civile et de la mobilisation des jeunes et des femmes dans des approches communautaires et de proximité.

Ainsi, le projet a été réalisé à travers la mobilisation de 67 associations et par le biais de 92 sous projets dans le domaine de l'assistance sociale, l'éducation, la santé de base et l'environnement.

Les actions menées ont été réparties entre services et travaux et ont contribué à la facilitation de l'accès à l'information et aux services ainsi qu'à l'amélioration de la participation auprès des communautés ciblées par le projet.

Par ailleurs, le projet a essayé d'apporter une réponse nouvelle à la problématique de l'emploi des jeunes non diplômés et peu scolarisé et ce, par le moyen de formation professionnelle informelle et l'exercice sur terrain des connaissances théoriques acquises en classe et ce, à travers la prestation des services de base au profit des groupes marginalisés et surtout à besoins spécifiques.

En effet, l'étude statistique réalisée dans le cadre du projet a montré que la majorité (87%) de ces jeunes (ou bénéficiaires directs) n'avait fréquenté que l'enseignement primaire ou secondaire et environ 74% d'eux sont âgés entre 18 et 32 ans.

Ces bénéficiaires directs ont été satisfaits de leur participation au projet. Ainsi, 41% d'eux ont été tenté par la nouvelle expérience et plus que le deux tiers (68%) ont déclaré avoir acquis une expérience professionnelle durant ce projet. Tandis que 54% trouvent que le projet leur a aidé à développer leurs capacités de communication et 41% disent que le projet leur a aidé à trouvé une occasion d'emploi. Seulement 40% des bénéficiaires ont saisi l'opportunité de projet pour développer leurs compétences techniques.

Quant aux membres de la communauté (bénéficiaires indirects) leur satisfaction par rapport

aux services présentés a été estimée à 68%.

Concernant la participation au processus de prise de décision, 56% des bénéficiaires directs disent que le projet leur a donné la possibilité de participer à une activité sociale alors que 47% des membres de la communauté déclarent avoir participé à des activités liées au projet.

Comme enseignement tiré du projet, on peut affirmer que le fait de fournir l'opportunité aux jeunes d'acquérir des connaissances et une expérience professionnelle relatifs à un métier, on améliore leur employabilité. Ainsi, pour garantir une forte employabilité, on recommande que les formations soient ; 1) adaptées au profil des chômeurs ; 2) conçues sur mesure pour les marchés locaux ; 3) réalisées avec implication des différentes parties prenantes à l'échelle local à savoir les services techniques publics concernés par la spécialité de formation, les professionnels du secteur privé et la société civile.

Par ailleurs, ces formations telles qu'elles ont été expérimentées dans le projet doivent être associées à un système de validation de compétence par les services techniques publics et à un complément de formation en compétences de vie, entrepreneuriat et éducation financière ainsi qu'à la mise la disposition d'un fonds de microcrédit pour financer les micro-projets dans les idées sont issues des formations.

Un autre volet important qui a été traité dans le cadre du projet qui est « les services communautaires ». Ces services ont contribué, certainement, à visualiser l'impact du projet auprès des communautés et à assurer leur participation mais ils devraient, cependant, être accompagnés en amont par des mécanismes garantissant la durabilité de leurs acquis.

Par ailleurs, ces services ont été en relation avec des aspects qui relèvent des préoccupations prioritaires des communautés ciblées et les prestations réalisées ont mis en exergue la nécessité, voir l'urgence de leur prise en considération dans les programmes d'intervention des services publics. Ce qui justifiera la nécessité de l'ancrage institutionnel du projet dans le futur.

Les associations ont joué un rôle important dans le projet et ce, en formulant des propositions participatives qui répondent aux attentes des communautés et défendent leurs intérêts auprès des autorités locales et en mobilisant les différents partenaires (public, privé et osc) pour la mise en œuvre et la réussite de leurs sous projets. De ce fait, elles méritent d'être impliquées d'avantage dans toute initiative d'emploi à l'échelle locale.

Le partenariat avec les structures publiques et quelques professionnels du secteur privé à apporté une valeur ajoutée aux sous projets mais pour éviter qu'il obéit à une norme aléatoire de faveur et d'initiatives particulières et ponctuelles, on recommande qu'il soit institutionnalisé et appuyé par un système d'encouragement et par conséquent d'obligation de résultats pour les différentes parties prenantes.

Comme contribution au renforcement de la gouvernance locale, le projet a agi à travers les associations pour stimuler la participation et l'engagement citoyen avec ces différents niveaux à savoir ; l'information, la consultation, la concertation, la mise en œuvre des actions et l'évaluation des prestations des services.

04

RAPPEL SUR LE PROJET

1.CONTEXTE

Le Projet de prestation de services participatifs de la Tunisie pour la réintégration est une initiative du gouvernement tunisien qui est appuyée par la Banque Mondiale par un Don de 5 millions USD, pour une période de trente mois (3 octobre 2012 – 31 mars 2015). Il a été mis en œuvre par l'Union Tunisienne de Solidarité Sociale à travers une série de 92 sous-projets dans le domaine de l'assistance sociale, la santé, l'éducation et l'environnement

2.OBJECTIFS

L'objectif de développement consiste à piloter des approches participatives de création d'emploi par un programme de versement d'espèces en échange de prestations de services sociaux de base au profit des ménages tunisiens vulnérables dans les gouvernorats de Tataouine et Médenine affectés par le conflit Libyen.

Quant aux objectifs spécifiques ils sont répartis en trois principaux axes à savoir : (1) L'intégration à l'emploi ; (2) la protection sociale et (3) la gouvernance locale. Ci-après les détails sur ces objectifs par axe d'intervention :

AXE D'INTERVENTION	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
1-Intégration à l'emploi	<ol style="list-style-type: none">1. Facilitation de la réintégration socio-économique des travailleurs employés à travers des opportunités d'emploi dans la prestation de services sociaux de proximité.2. Amélioration des compétences des travailleurs employés à travers des formations spécifiques pour la prestation de services sociaux communautaires de base dans la phase initiale du projet et à travers l'apprentissage sur les lieux de travail par la suite
2-Protection Sociale	<ol style="list-style-type: none">1. Amélioration de l'accès aux services de base pour les familles Tunisiennes vulnérables2.Amélioration de la pertinence des services sociaux de proximité en accord avec les besoins perçus localement.
3-Gouvernance Locale	<ol style="list-style-type: none">1. Encouragement de la prise de conscience et la mobilisation des communautés locales à travers des réunions de comités locaux autour de la mise en œuvre et l'évaluation des sous-projets.2.Reconstruction d'une relation de confiance et de responsabilité entre les communautés et les gouvernements locaux à travers des méthodes participatives de gestion, suivi et évaluation des sous-projets.

Le projet génère des sous-projets, chacun est exécuté pendant une durée maximale de 6 mois emploi au maximum emploi 100 personnes. Le sous-projet génère des jours de travail et de formation rémunérés aux participants des communautés ciblées par le projet.

Le projet est basé sur une approche participative dont les activités sont définies au moyen de consultations de la communauté, afin de garantir qu'elles répondent à leurs besoins. Ces activités consistent à fournir des prestations de services communautaires qui sont dans la plupart des cas des services de base fournis sur une échelle limitée ou ne sont pas fournis du tout par les services publics surtout dans les régions éloignées. D'où l'objectif de ces services est de fournir une assistance de base aux communautés parallèlement à un mécanisme de collaboration avec des professionnels chevronnés de la santé, de l'éducation et du secteur social, ainsi que l'amélioration de certaines infrastructures de base prioritaire. Les prestataires de ces services dénommés « bénéficiaires directs » dans le projet, sont des citoyens locaux qui ont acquis les compétences nécessaires (formation- action et accompagnement de proximité). Ces bénéficiaires reçoivent pendant une durée maximale de 6 mois une allocation mensuelle de 220 TND.

05

PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

1. APPROCHE D'INTERVENTION DU PROJET

Le présent projet est classé comme pilote vu l'innovation dans son idée et son approche de mise en œuvre. C'est la première fois que ce type de projet se réalise en Tunisie dans un contexte post-révolution complexe et difficile sur le plan sociopolitique et socio-économique. En effet, l'idée de prestation de services communautaires par des citoyens appartenant aux communautés ciblées n'est pas fréquente en Tunisie, à l'exception de rares initiatives ponctuelles réalisées par quelques associations.

De même, l'approche de prestation de ces services communautaires par des jeunes chômeurs à la recherche d'emploi et dans le cadre d'une approche d'acquisition de compétence dans le cadre d'une formation-action axée sur la prestation de services répondant aux besoins prioritaires des communautés est effectivement une expérience pertinente et novatrice.

Tel qu'il est conçu avec son idée et son approche, le projet est nouveau aussi pour l'UTSS qui n'a pas réalisé un projet similaire auparavant. Ce qui a constitué un grand déficit et un élargissement de son champs d'intervention pour l'appui aux populations vulnérables.

2. IMPLICATION DES ASSOCIATIONS DANS LE PROJET

Dans la conception initiale du projet, l'implication des associations dans la mise en œuvre n'a pas été clairement envisagée. C'est dans le cadre de l'actualisation du manuel d'opération que la possibilité d'associer les associations locales à la mise en œuvre du projet a été adoptée, vu l'émergence d'un nombre important d'associations locales pendant la période post-révolution et la pertinence de leur rôle dans ce contexte. En effet, 77% des associations partenaires du projet ont été créées après la révolution.

3. LE PARTENARIAT AVEC LES SERVICES PUBLICS

L'approche d'intervention adoptée par le projet a accordé une grande importance notamment à la promotion de partenariat entre les associations locales et les services publics concernés ainsi que le partenariat entre associations locales. La mobilisation des partenaires publics dans les divers domaines retenus (santé, social, éducation, environnement) a été l'un des critères exigés pour l'acceptation du sous projet.

Cette exigence vise notamment à impliquer les services publics dans le processus depuis la conception jusqu'à l'exécution des sous-projets, de manière à assurer une certaine durabilité

par une meilleure prise en compte des besoins et des attentes des communautés vulnérables par les intervenant des services publics dans leur programmes. Ce partenariat vise également d'ouvrir des perspectives d'employabilité de personnes bénéficiaires directes du projet par ces partenaires (associations, services publics).

4.PROCESSUS DE SELECTION DES SOUS-PROJETS

Comme il est indiqué, la réalisation du projet se base sur le financement et la mise en œuvre d'environ 40 sous- projets par les associations dans les deux gouvernorats. De ce fait, il a été indispensable de mettre en place un dispositif approprié à travers lequel les associations peuvent présenter leurs propositions et être rassurées que ces propositions soient étudiées et sélectionnées avec toute objectivité et transparence. Ce dispositif comprend trois étapes successives avec leurs outils correspondants :

Etape 1 :

Information et sensibilisation sur le projet

Au début du projet, une campagne d'information et de sensibilisation a été organisée auprès de tous les partenaires à l'échelle régionale. Cette campagne a permis de faire connaître le projet avec ses objectifs, ses domaines d'activités, ses modalités de mise en œuvre et de financement ainsi que ses partenaires potentiels. Les outils principaux dans cette campagne ont été le contact direct à travers des réunions avec les associations et les partenaires techniques l'affichage de toutes les informations nécessaires dans les différents sièges des organisations et des administrations régionales et locales.

Etape 2 :

Lancement des appels à propositions

Pour cette étape, il a été procédé à la diffusion d'un appel à propositions à travers un texte en arabe et un autre en français. Cet appel a été diffusé dans les locaux des deux gouvernorats et des délégations et autres administrations régionales et locales.

Au total, trois appels à proposition (AP) ont été diffusés à différentes dates de la période d'exécution du projet (décembre 2012, mars 2013, juin 2013 et juillet 2014)

Pour l'identification des sous projets une fiche à été élaborée en deux langues à savoir l'arabe et le français. Dans cette fiche d'identification on trouve tous les aspects relatifs aux informations demandées de l'association à fournir sur la proposition à savoir les objectifs spécifiques, la description de l'approche d'intervention, les partenaires impliqués et les moyens nécessaires mobilisés.

Etape 3 :

Etude et sélection des sous projets

Les sous projets proposés par les des associations locales, sur la base des besoins prioritaires des communautés, ont été examinées respectivement par les comités régionaux en suivant principalement les critères suivants :

- ▶ **Prédisposition de l'association à la mise en œuvre du sous projet**

- ▶ **Priorité des services ou des travaux par rapport à la région et aux communautés**
- ▶ **Création d'opportunités d'emploi**
- ▶ **Partenariat avec les ministères concernés par les services ou les travaux**

Les propositions sélectionnées par le comité régional sont soumises au comité central pour vérifier leur pertinence et leur éligibilité au projet. Sur la base de ce travail préparatoire, la sélection définitive des sous-projets a été effectuée lors d'un atelier associant les deux comités en appliquant un système de scoring permettant de faire un classement des propositions selon une évaluation transparente et objective. Les critères adoptés pour la notification des propositions sont les suivants :

- Pertinence de la proposition (sous-projet) par rapport aux besoins prioritaires de la communauté
- Faisabilité des travaux ou services pendant un délai de 6 mois ;
- Formation technique qualifiante : opportunité de renforcement des capacités des bénéficiaires directs du Projet qui sont les « prestataires de services » au profit de la communauté ;
- Employabilité : opportunité d'emploi pour les bénéficiaires directs après le projet
- Maitrisable par l'association et l'équipe du projet en termes de gestion et de pilotage de l'exécution du sous projet proposé.

Durant cette étape d'étude, il a été exigé des associations de fournir des documents justifiant l'engagement des différents partenaires publics à collaborer avec eux dans la réalisation de leur sous projets. La fourniture de ces documents de partenariat a été une condition pour l'étude de la proposition au début et son acceptation par la suite.

Les associations dont les propositions sont retenues sont informées pour préparer les pièces nécessaires à la signature des conventions (copie du JORT, copie de l'identité bancaire, adresse, carte d'identité du signataire de la convention).

5.MECANISME DE CIBLAGE DES BD

Selon la conception du projet, les bénéficiaires directs doivent être des adultes (hommes et femmes), peu qualifiés et dont l'âge est compris entre 18 et 45 ans en chômage et issues des familles nécessiteuses. En plus, ils doivent être capables et disposés à travailler pendant la durée fixée pour l'exécution des prestations tout en participant préalablement aux formations dispensées.

Sur la base de ces critères, les associations ont procédé à la diffusion de l'information sur les opportunités offertes par le projet de manière à susciter l'intérêt des bénéficiaires potentiels intéressés, , en affichant des annonces aux bureaux de l'emploi ou dans les lieux de rassemblement de jeunes et en diffusant l'information à travers la radio locale (cas de Tataouine).

Une fois la liste élargie est établie, l'association procède à une présélection en se basant sur les critères sus-dessus indiqués (âge, niveau d'instruction, ...). De cette étape ressort une première liste qui est communiqué aux services régionaux du Ministère de l'emploi pour vérifier si le candidat(e) est en chômage ou non. Ensuite cette liste est communiquée aux services régionaux de Ministère des Affaires Sociales pour vérifier que le candidat (e) ne bénéficie pas d'aide sociale d'un autre programme.

Une fois la liste est arrêtée et validée par ces différentes instances, elle est transmise aux équipes du projet de l'UTSS avec un plan d'action prévisionnel pour la réalisation du sous projet proposé. Sur la base de ces éléments, l'Unité centrale de Mise en Œuvre du projet (UMOP) établira le contrat avec l'association et le fera signer par le président de l'UTSS, et procédera au paiement de la première tranche.

6. MODALITES D'EXECUTION DES SOUS PROJETS PAR LES ASSOCIATIONS

• Formation des bénéficiaires directs

C'est la première action réalisée pour chaque sous-projet. L'association commence par le recrutement des « formateurs- superviseurs » ayant les profils requis pour :

- (i) L'assurance de la formation théorique des bénéficiaires,
- (ii) La supervision des prestations de services sur terrain (application de la formation)
- (iii) L'accompagnement de proximité des bénéficiaires directs pour poursuivre l'amélioration pratique de leurs compétences.

Le programme de formation est établi en commun accord entre les formateurs, les associations et l'équipe du projet, tout en fixant l'objectif à atteindre pour chaque formation ainsi que son contenu, sur la base des attentes et des besoins des bénéficiaires.

• Etapes de la mise en œuvre des travaux/services

Les modalités d'exécution des sous projets suivent la même logique et le presque le même itinéraire. Ces étapes sont résumées par ordre chronologique dans le tableau suivant :

Etape	Cas des travaux	Cas des services
1	Organisation des groupes par site de travaux	Organisation des groupes par groupe de bénéficiaires indirects
2	Désignation d'un superviseur formateur pour chaque groupe	
3	Vérification et actualisation de la liste des sites et des besoins en travaux ainsi que des équipements nécessaires	Vérification et actualisation de la liste et des besoins des BI ainsi que des équipements nécessaires
4	Mobilisation des partenaires publics ou privés disposés à participer pour la mise en œuvre du sous-projet	
5	Acquisition des équipements nécessaires	
6	Préparation des fiches de suivi de la réalisation des travaux/services	
7	Mobilisation des moyens nécessaires pour la réalisation des travaux/services	
8	Démarrage des travaux/services et suivi sur terrain	
9	Suivi de l'état de présence des BD par les superviseurs formateurs	
10	Transfer de l'état mensuel de présence des BD à l'UMOP pour le calcul des montants des allocations	
11	Evaluation du niveau de renforcement des compétences des bénéficiaires directs lors des prestations sur terrain	
12	Clôture conjointe du sous projet avec l'UMOP	

06

GESTION INTERNE DU PROJET

La gestion du projet a été assurée par l'UMOP (Unité de Mise en Œuvre du Projet) avec une assistance et une supervision par les experts de la Banque Mondiale.

L'UMOP a mobilisé des associations locales pour la gestion et la mise en œuvre des sous-projets et les partenaires techniques relevant des ministères concernées par le projet à savoir le Ministère des affaires sociales et le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle

1.L'UNITE de MISE EN ŒUVRE DU PROJET (UMOP)

Suite à la désignation de l'Union Tunisienne de Solidarité Sociale comme agence d'implémentation du projet le Ministère des Affaires Sociales à désigné qui le Bénéficiaire du Don, celle-ci a procédé constitution d'une Unité de Mise en Œuvre du Projet et la nomination de ses membres. Ces membres ont été désignés en partie parmi le personnel permanent de l'UTSS. Les autres membres ont été recrutés sur la base des différentes fonctions demandées. Ainsi, l'UMOP a été organisée comme suit :

- A. Une unité centrale chargée de la planification, la coordination, le suivi-évaluation, le reporting ainsi que la communication et capitalisation des résultats du projet
- B. Deux sous-unités régionales recrutées dans le cadre du projet composée chacune d'un agent comptable, un chef de projet et deux animateurs (facilitateurs)
- C. Des consultants qui seront recrutés pour des missions ponctuelles

2.PAYEMENT DES ALLOCATIONS

Les allocations destinées aux bénéficiaires directs du projet sont payées mensuellement. Pour cela, un système impliquant l'association, l'équipe régionale et l'équipe centrale du projet a été mis en place en étroite collaboration avec les différents services techniques et administratifs de l'UTSS (service informatique, service financier et comptable,..).

Ce système a permis de garantir un maximum de traçabilité et de responsabilisation de tous les intervenants. Il se base sur les données personnelles du Bénéficiaire direct dont le numéro de sa Carte d'Identité Nationale.

**ETAT DE
PRÉSENCE**
ASSOCIATION



**ETAT DE PAYEMENT
PAR GOUVERNORAT**
ECR



**ETAT DE PAYEMENT
GLOBAL**
UMOP



**VIREMENT MANDATS
ÉLECTRONIQUES**
S/FINANCIER UTSS
POSTE TUNISIENNE



**RAPPORT DE
PAYEMENT**
POSTE TUNISIENNE



**ETAT DE PAYEMENT
CODÉ**
S/INFORMATIQUE UTSS

07

PROCESSUS DE SUIVI DES INDICATEURS

1. RAPPEL DU CADRE DES RESULTATS DU PROJET

Dans la conception initiale du projet, il a été prévu la réalisation de 6 résultats clés. Le système de suivi-évaluation qui a été mis en place a défini, pour chacun de ces résultats, des indicateurs de mesure de performance. Ci-après, les 6 résultats clés et leurs indicateurs ainsi que les sources d'informations correspondantes :

Résultats escomptés	Indicateur	Source d'information/Responsable
1. Au moins, 4,000 personnes sont employées pour la mise en œuvre des sous-projets	Nombre de personnes employées pour la mise en œuvre des projets	-Etat de paiement global/UMOP
2. Au moins, 60% des employées ont bénéficié d'une amélioration de leurs compétences professionnelles comme résultat du sous-projet formation	% des employées qui ont bénéficié d'une amélioration de leurs compétences professionnelles comme résultat de la formation dans les sous-projets	-Fiche de Suivi formateur /ASS+ECR -Fiche Evaluation BD/ ECR -Formulaire de suivi de la formation/UMOP
3. 30 % au moins des employés sont des femmes	% des femmes dans le total des employés	-Base de données BD/ UMOP
4. Au moins, 12,000 membres communautaires bénéficient de services via les sous-projets locaux	Nombre des membres communautaires bénéficiant de services via les sous-projets locaux	-Fiche de suivi des services et travaux/ ECR -Evaluation participative : Focus Groupe BI et partenaires/ UMOP -Formulaire Evaluation mi-parcours des sous projets/ UMOP -Formulaire Evaluation clôture sous projets / UMOP
5. Au moins 60% des membres communautaires estiment que les services reçus répondent aux besoins locaux	% des membres communautaires estiment que les services reçus répondent aux besoins locaux	-Enquête UMOP -Enquête bureau d'étude Emrhod
6. Au moins 60% des employés et membres communautaires perçoivent une grande implication dans la prise de décision locale en ce qui concerne la prestation de services	% des employés et % des membres communautaires qui perçoivent une grande implication dans la prise de décision locale en ce qui concerne la prestation de services	- Enquête UMOP - Enquête bureau d'étude Emrhod Consulting

2. CONCEPTION DU SYSTEME DE SUIVI

En se basant sur les indicateurs, un nombre d'outils de supports de collecte de données ont été conçus au début du projet pour renseigner sur chacun des ses indicateurs.

D'autres supports ont été conçus aussi pour assurer le suivi de la réalisation des activités des différents sous-projets dont principalement ; la formation, les travaux et les services.

Par ailleurs, chaque association a développé avec l'appui de l'Unité de Mise en œuvre du Projet (UMOP), ses propres fiches de suivi des formations et des prestations sur terrain ainsi que le suivi de la performance des BD dans leur mission de prestation de services ou travaux au profit des communautés ciblées. Le résultat de ce suivi est rassemblé dans des rapports que les associations transmettent périodiquement aux équipes du projet.

08

PROCESSUS D'ÉVALUATION

1. AUTO-EVALUATION PAR L'UMOP

Pour chaque sous projet, deux auto-évaluation ont été programmées ; la première est à mi-parcours après écoulement de la moitié de la période de mise en œuvre et la deuxième à la clôture.

Deux supports de collecte d'informations ont été conçus spécialement et prenant en compte les aspects relatifs à chacune de ces deux évaluations.

Concernant l'évaluation à mi-parcours du sous projet, elle nous permet d'évaluer les aspects relatifs à l'état d'avancement des activités programmées dans le plan d'action ainsi que le niveau de maîtrise de la gestion du sous projet par l'association.

Quant à l'auto-évaluation de clôture, elle nous permet d'évaluer les aspects relatifs à la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'effet, l'impact et la viabilité/pérennité. D'autres aspects sont aussi évalués dont principalement :

- Aspects organisationnels et de gestion
- Analyse des parties prenantes
- Analyse des difficultés rencontrées
- Communication et visibilité du sous projet

2. EVALUATION PARTICIPATIVE DES SOUS PROJETS ACHEVES AVEC LES COMMUNAUTES

Par ailleurs, une évaluation participative a été programmée auprès des partenaires techniques qui ont appuyé les sous projet ainsi qu'auprès des communautés qui ont bénéficié des services ou des travaux.

Cette évaluation a porté sur l'appréciation de la pertinence du projet (formation et services) et des moyens de préserver ses acquis.

3. EVALUATION EXTERNE PAR UN BUREAU D'ETUDES

Pour l'évaluation externe, elle a été assurée par un bureau d'études qui est Emrhod Consulting en suivant des termes de références. Cette évaluation s'est intéressée à la période de réalisation des sous projets des trois premiers appels à proposition tout en interrogeant les partenaires

techniques de la mise en œuvre, les communautés locales, les associations, les BD et les BI et ce, à travers des questionnaires ainsi que l'organisation focus groupe ou d'entretien semi-structuré.

Le rapport remis à la fin de la mission par le bureau d'étude nous a permis d'avoir une idée d'un œil extérieur au projet, sur les interactions qui ont eu lieu dans le projet et les appréciations des différentes parties prenantes de leurs apports et/ou bénéfices du projet ainsi qu'une analyse critique sur tous les aspects de la mise en œuvre du projet, les bonnes pratiques et des recommandations pour des améliorations dans le futur.

09

COMMUNICATION POUR LE PROJET

1.LA STRATEGIE DE COMMUNICATION EXTERNE

La stratégie de communication externe a été programmée en fonction de l'avancement de la réalisation du projet et en fonction de l'objectif visé.

- Avant le démarrage du projet :

La communication a été axée sur la diffusion d'informations pour la connaissance et la compréhension du projet par les partenaires potentiels et ce, en vue d'assurer leur mobilisation, leur adhésion et leur participation au projet.

- Durant la mise en œuvre des sous projet :

La communication a été axée sur la visualisation des réalisations et des expériences des associations partenaires ainsi que la diffusion d'information sur les manifestations organisées dans le cadre du projet. Les messages ont été véhiculés à travers les différents supports tels que les réseaux sociaux (Facebook, Twiter, Youtube et LinkedIn), les télévisions et des radios, les médias écrits et le site web dédié au projet.

Par ailleurs, comme autre moyen de communication sur le projet, l'UMOP a réalisé un nombre de séquences vidéo sur le projet. Ces vidéo visualisent les appréciations des différents partenaires impliqués dans la mise œuvre des sous projets, des bénéficiaires directs et des bénéficiaires indirects. Ces vidéos ont été publiées sur la chaine youtube créée au nom du projet.

Ci-après un récapitulatif des différents actions de communication réalisées dans le cadre du projet par l'UMOP et par les associations partenaires :

Moyen de communication	Nombre	
	UMOP	Associations partenaires
Passage Radio nationale et régionale	6	5
Passage TV publique et privée	3	9
Vidéo réalisés et publiés sur chaine youtube	12	6

2.LA CAPITALISATION

Une expérience de 3 ans environ riche en idées, en pratiques, en savoir-faire, en informations et aussi en erreurs mérite d'être conservée et analysée en vue d'en tirer les enseignements et rendre visible, partageable, et transférable toutes les connaissances construites collectivement avec les associations et les partenaires du projet.

Pour cela, plusieurs actions ont été programmées pour assurer la capitalisation des expériences entreprises dans le cadre du projet. On cite essentiellement l'organisation de deux ateliers de réflexion et de capitalisation.

Le premier atelier a eu lieu le 5 et 6 février à Jerba à mi-parcours de la mise en œuvre du projet. Cet atelier a été consacré à la valorisation des acquis du projet et la discussion des thèmes développés dans le cadre du projet dont principalement ; (1) la formation professionnelle, (2) l'employabilité des jeunes chômeurs non diplômés, (3) la durabilité des acquis du projet et (4) les opportunités de financement de micro-projets.

Le deuxième atelier a été organisé à la clôture du projet le 18 et 19 février 2015 à Zarzis. Cet atelier a été consacré à la présentation des résultats du projet et la capitalisation de ces acquis. Les deux ateliers ont rassemblé autour de 120 dont les membres des associations partenaires, les représentants des ministères partenaires techniques, des BD, des membres des communautés et des divers invités.

Durant ces ateliers les associations ont pu exposer leur expérience dans la foire aux sous-projets, participer aux discussions et partager leurs expériences avec les autres associations.

Ces ateliers ont favorisé un apprentissage collectif et ont, surtout, permis aux associations de progresser en tissant des nouvelles relations et de nouveaux partenariats, en acquérant des nouvelles compétences et une meilleure visibilité de leurs expériences.

Pour la même occasion, les associations se sont exercées à la documentation de leurs expériences et par conséquent à la concrétisation de sa capitalisation. Les moyens utilisés pour la présentation et la documentation des pratiques/expériences ont été diversifiés. On cite essentiellement ; les posters, les dépliants, les vidéos, les photos quelques échantillons de produits qui ont été exposés tous dans des stands.

Intervention dans le domaine de l'éducation



Formation en mosaïque de marbre



10

RESULTATS ET INTERPRETATIONS : ASPECTS QUANTITATIFS

1.MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROJETS

Indicateur/Nombre	Cible	Réalisations
Sous-projets	40	92
Associations	40	67
Formateurs		300

2.INDICATEURS DE REALISATION DES 6 RESULTATS CLES DU PROJET

Indicateurs	Cible	Réalisations
1. Nombre de personnes employées pour la mise en œuvre des sous projets	4000	6085
2. Pourcentage de personnes employées qui ont bénéficié d'une amélioration de leurs compétences professionnelles comme résultat du sous-projet formation	60%	54% (2)
3. Pourcentage de femmes employées	30%	72%
4. Nombre des membres communautaires ayant bénéficié des services via les sous-projets locaux	12000	73740
5. Pourcentage des membres communautaires qui estiment que les services reçus répondent aux besoins locaux	60%	68%
6. Pourcentage des employés et membres communautaires qui perçoivent une grande implication dans la prise de décision locale en ce qui concerne la prestation de services	60%	56% BD (1) 47% BI (3)

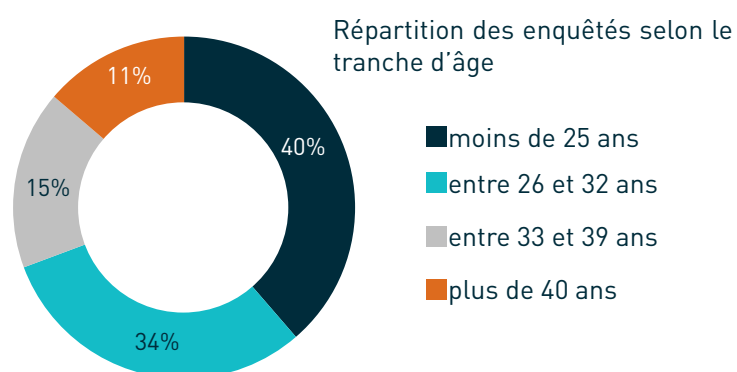
3.CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES BD

Suivant une enquête réalisée par l'UMOP sur un échantillon de BD qui ont participé dans la mise en œuvre des sous-projets des trois premiers appels à propositions du projet, nous avons pu constater les caractéristiques démographiques suivantes :

L'âge :

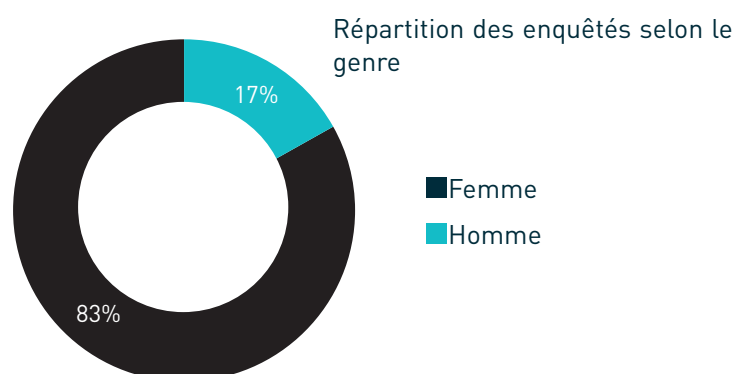
La composition par âge des enquêtés fait apparaître que dans leur ensemble, ceux ci sont relativement jeunes. 70% ont moins de 32 ans.

L'essentiel de l'échantillon se concentre donc dans la tranche d'âge de 18 à 30 ans comme l'indique le graphique ci dessous.



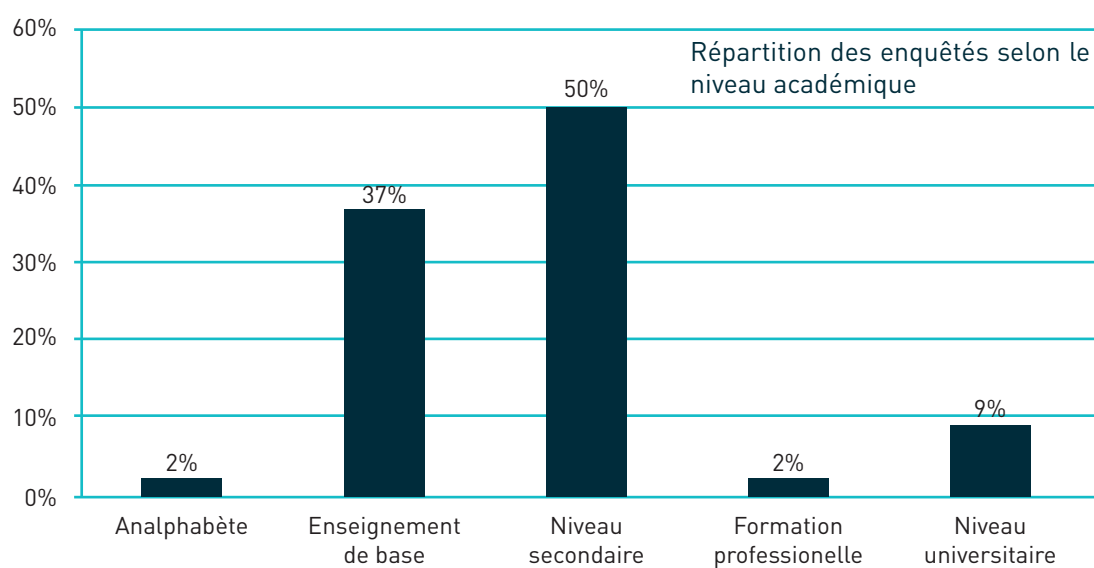
Le genre :

La répartition selon le sexe des enquêtés montre un certain déséquilibre, favorable aux femmes.



Le niveau d'instruction:

Les personnes moyennement instruites constituent la plus grande proportion de l'échantillon. De façon générale, la situation est particulièrement avantageuse pour celles qui sont passées par l'enseignement primaire ou secondaire puisqu'elles représentent la majorité avec respectivement 32% et 53% de l'ensemble des personnes interrogées. Les bénéficiaires directs de niveau universitaire constituent également une frange appréciable dans l'échantillon avec environ 9% du total.

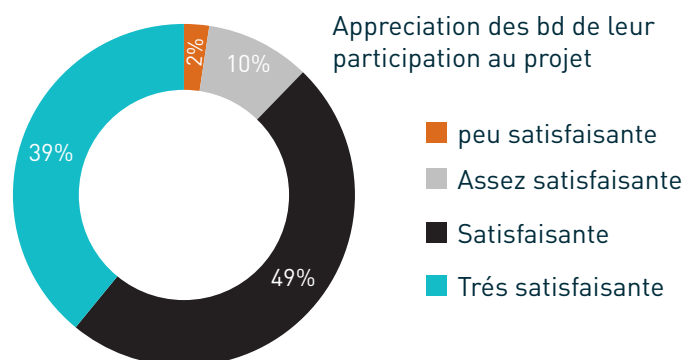


11

RESULTATS ET INTERPRETATIONS : ASPECTS QUALITATIFS

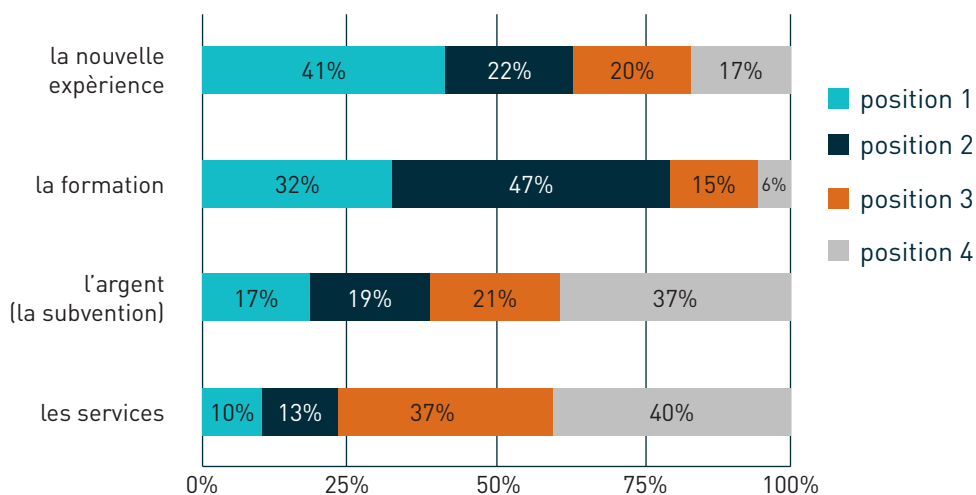
1. APPRECIATION DES BD DE LEUR PARTICIPATION AU PROJET

Selon la même enquête, nous avons obtenu des résultats sur l'appréciation des BD vis-à-vis de leur participation au projet ainsi que la formation et la prestation des services aux communautés. En effet, d'une manière générale, l'enquête a montré que les BD portent un regard positif sur leur participation dans les projets. Ils sont satisfaits voir très satisfaits de leur participation au projet. Nous pouvons affirmer donc que la satisfaction est totale.

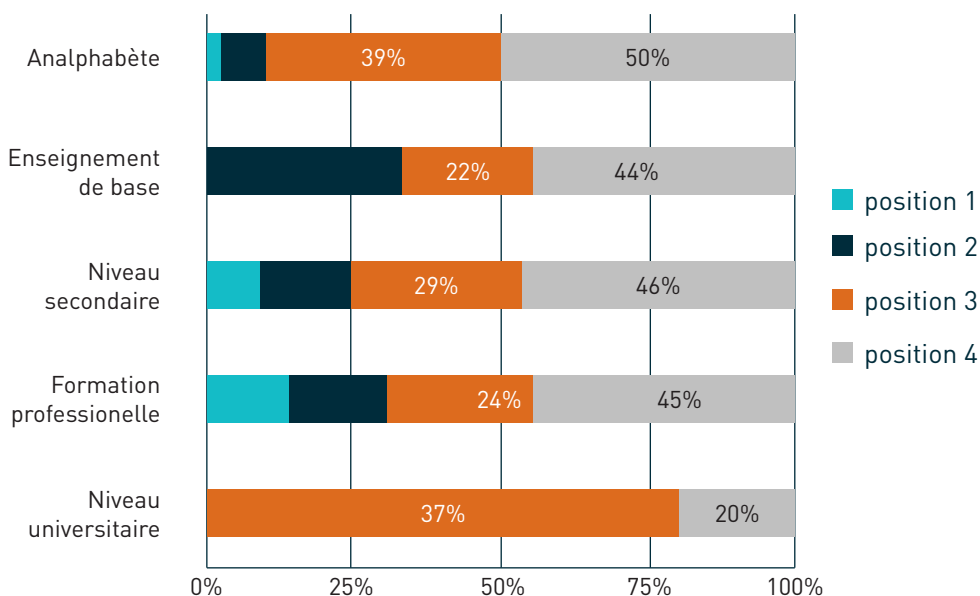


Quant aux motifs de leur participation au projet les BD ont mentionné le motif « La nouvelle expérience » en première position suivi par « la formation » en deuxième position, « les services » en troisième position et « la subvention » en dernière position (voir tableau ci-après).

En effet, le pourcentage de 41% (voir figure ci-après) des bénéficiaires directs qui ont été tenté par la nouvelle expérience est expliqué par le fait que la grande part des bénéficiaires sont de sexe féminin et l'occasion de sortir et de faire des nouvelles connaissances est déjà un acquis pour elles vu l'environnement culturel dans la région limitant la mobilité des femmes ainsi que leur saisi des opportunités d'accès à la vie publique



Par ailleurs et comme nous le montre la figure ci dessous, en analysant les réponses des bénéficiaires en terme de niveau de formation, on constate que les bénéficiaires interrogés les plus instruits, sont les plus qui mettent la subvention en dernière place dans le classement des motifs d'adhésion aux sous projets.

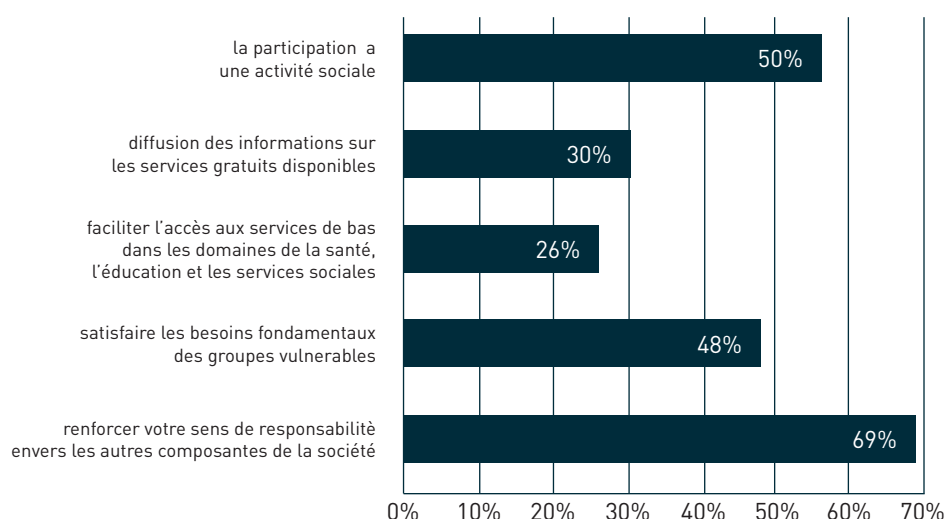


2. APPRECIATION DE L'IMPACT SUR LA COHESION SOCIALE

Comme indicateurs en relation avec le renforcement de la cohésion sociale, la même enquête a montré que 56% des BD disent que le projet leur a donné la possibilité de participer à une activité sociale. 69% des répondants avouent que leur participation au projet a renforcé leur sens de responsabilité envers les autres composantes de la société.

En outre, plus que la moitié des bénéficiaires directs (55%) ont participé à la satisfaction de besoins fondamentaux des groupes vulnérables à travers les projets communautaires.

La diffusion des informations sur les services gratuits disponibles dans la communauté a été assurée par 48% des BD. Alors que seul 26% des bénéficiaires ont participé à la facilitation de l'accès aux services de base dans les domaines de la santé, l'éducation et les services sociaux.

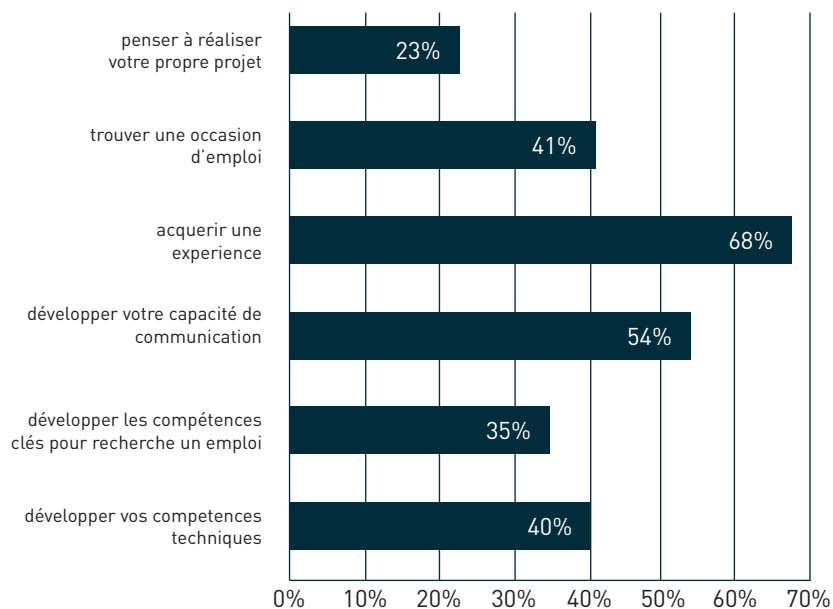


3. APPRECIATION DES IMPACTS EN RELATION AVEC L'EMPLOYABILITE

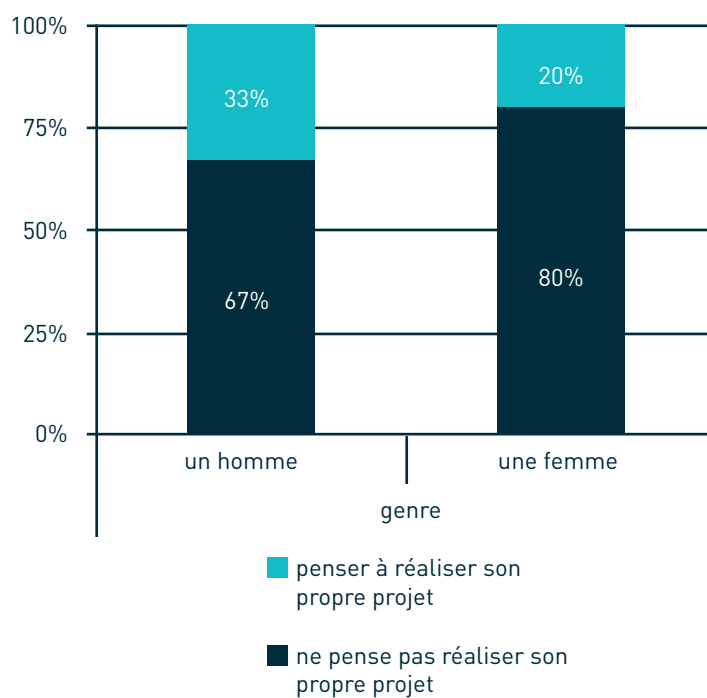
Comme amélioration des compétences de vie (ou compétences transversales) 54% des BD trouvent que le projet leur a aidé à développer leurs capacités de communication.

En relation avec l'employabilité, 68% des BD pensent qu'ils ont acquis une expérience professionnelle durant ce projet.

Alors que 40% des BD ont saisi cette opportunité pour développer leurs compétences techniques et 41% des BD affirment que le projet leur a aidé à saisir une opportunité d'emploi. En fin, seulement 23% d'eux se projettent pour l'entrepreneuriat.



En outre, les bénéficiaires du sexe masculin sont les plus qui se projettent pour l'entrepreneuriat. On peut expliquer cette tendance par les différences de genre la relation avec l'auto-emploi dans la région.



12

EVALUATION DU PARTENARIAT

1. PARTENARIAT DU PROJET AVEC LES ASSOCIATIONS

Pour la réalisation des 92 sous projets, il y a eu mobilisation de 67 associations dont 33 à Médenine et 34 à Tataouine. 70% de ces associations ont été créées après la révolution. Ces associations diffèrent d'une région à l'autre et au sein de la même région, nous avons constaté un panel de 3 niveaux ; des associations engagées et professionnelles, des associations engagées mais sur le chemin du professionnel et une minorité d'associations qui sont à une grande distance de l'engagement et aussi du professionnalisme.

Le projet a essayé d'encadrer et accompagner les associations le cas par cas surtout à travers les visites sur terrain, l'email et surtout le téléphone.

De sa part, le projet a permis aux associations de renforcer leurs compétences en gestion de projets sur tous les niveaux à savoir la communication interne et externe, la mobilisation des ressources, la gestion financière, la planification et la programmation. Plusieurs ateliers de formation et de discussion autour du projet ont été organisés au profit des associations.

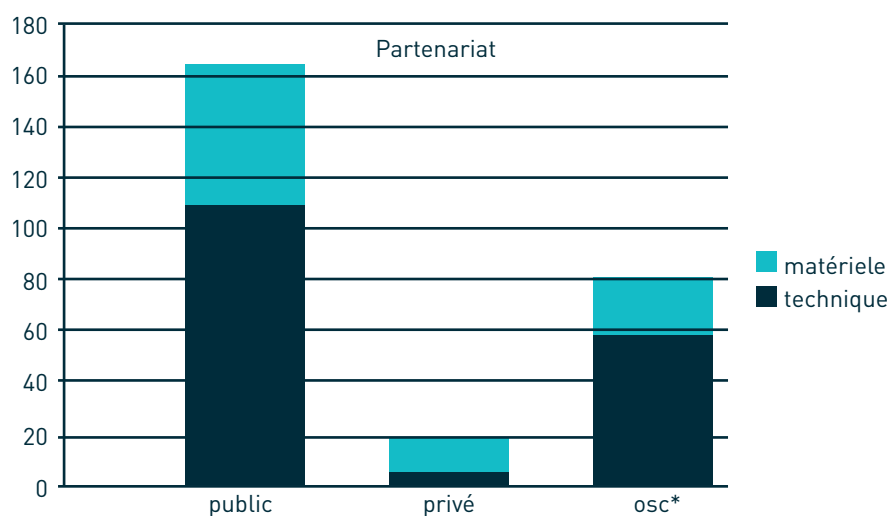
Liste des principales activités d'encadrement et d'accompagnement des associations partenaires du projet

Thème de formation/Atelier de discussion	Participants
Atelier de réflexion sur : Les difficultés d'apprentissage	Les associations qui ont travaillé sur ce thème
Atelier de réflexion sur : Le profil d'auxiliaire de vie	Les associations qui ont travaillé sur ce thème
Formation sur le suivi-évaluation	Toutes les associations
Formation sur le montage de projets et la mobilisation des financements	Toutes les associations
Formation sur la communication en ligne	Toutes les associations
Formation sur l'éducation financière	Toutes les associations
Atelier de réflexion sur la durabilité du projet	Toutes les associations, les partenaires techniques et les BD
Atelier de capitalisation du projet	Toutes les associations, les partenaires techniques et les BD



2. PARTENARIAT DES ASSOCIATIONS AVEC LES AUTRES ACTEURS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS-PROJETS

Etant en position de proximité avec les communautés locales, les associations ont été bien placées pour détecter les besoins et négocier leurs priorités et leurs apporter des réponses adéquates par la suite. De ce fait, les associations ont pu jouer un rôle important pour mobiliser des différents partenaires (public, privé et osc) qui ont contribué à la réussite de leurs sous projets ; pour formuler des propositions répondantes aux attentes des communautés et enfin pour défendre les intérêts des communautés auprès des autorités locales.





13

CONCLUSIONS

1. AMÉLIORATION DE L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES PEU SCOLARISÉS ET NON DIPLÔMÉS

Il est évident que les jeunes aspirent à trouver un emploi décent et de meilleures perspectives de revenu. Néanmoins, un grand nombre d'eux se trouvent dans une situation de bas niveau scolaire, faibles qualifications professionnelles et par conséquent de faibles opportunités d'inclusion sociale et économique.

Ainsi ressort la prioritaire du besoin de mettre à leur disposition des mécanismes d'acquisition de compétences qui soient adaptés à leur situation. Le dispositif de formation professionnelle formelle offrent des opportunités pour ces jeunes mais restent limitées. D'où le recours des ces jeunes aux systèmes d'apprentissage informel avec toutes ces formes de transmission des savoir faire des métiers. C'est dans ce cadre que le projet a agit en utilisant l'outil de d'apprentissage informel sous la forme d'apprentissage par les services pour tenter d'améliorer les compétences d'environ 6085 jeunes peu scolarisés et non diplômés en vue d'augmenter leurs chances d'accéder à l'emploi. En effet, les différentes formations engagées dans le cadre du projet ont permis aux jeunes surtout défavorisés d'avoir d'acquérir lentement des compétences adaptées aux besoins du marché de travail aux deux niveaux local et régional tout en recevant une allocation permettant de supporter les frais de formation.

2. L'EXPÉRIMENTATION DE LA PRESTATION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Le service communautaire est un service présenté à un groupe ou une communauté dont ils et répondant à besoin prioritaire un travail rémunéré à un taux moindre que le salaire normal (allocations). Dans cette expérience, les prestataires auront l'occasion d'un apprentissage avec un approfondissement de leur sens de la responsabilité envers la société.

Notre projet a été une première expérience entreprise en Tunisie qui fournisse des services communautaires par des jeunes qui suivent une formation et reçoivent une allocation en contre partie.

Les services communautaires fournis dans le cadre de notre projet ont été caractérisés par une grande diversité (assistance aux personnes âgées, handicapés, santé de reproduction, échec et abandon scolaire, protection de l'environnement).

Les services communautaires ont contribué à visualiser l'impact du projet auprès des communautés et à assurer leur participation. Ces différents aspects et les services qui leurs correspondent relèvent, certainement, des préoccupations prioritaires des communautés ciblées dans les deux gouvernorats ciblés et les prestations réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des sous projets ont mis en exergue la nécessité, voir l'urgence de leur prise en considération dans les programmes d'intervention des services publics.

3. UN PARTENARIAT EFFICACE

Le projet a été un vrai champ de développement de différents types de partenariat à savoir le partenariat basé sur l'assistance, le financement et la coopération.

En effet, les associations ont mobilisé des partenaires des différents secteurs d'activité le public, le privé et la société civile. Ces partenaires ont mis leurs forces (compétences, participation) et leurs ressources (financement, personnel, matériel, ...) pour mener à bien les actions des sous-projets.

Ces partenariats, ont été caractérisés par une grande complicité, un partage et une coordination reflétant une volonté et un engagement pour apporter de la valeur ajoutée aux partenariats et à l'aboutissement aux objectifs des sous-projets.

Par ailleurs, ces partenariats ont constitué un vrai modèle d'action collective et une forme «d'apprentissage pratique» où les associations et leurs partenaires ont eu l'occasion d'expérimenter, d'approfondir et renforcer leurs connaissances.

4. IMPORTANCE DU RÔLE DES ASSOCIATIONS DANS L'AMORCE D'INITIATIVES LOCALES D'EMPLOI

Etant en position de proximité avec les communautés locales, les associations sont bien placées pour détecter les besoins et négocier leurs priorités et leurs apporter des réponses adéquates par la suite. Dans le projet, les associations ont joué un rôle important pour mobiliser des différents partenaires (public, privé et osc) qui ont contribué à la réussite de leurs sous projets ; pour formuler des propositions répondantes aux attentes des communautés et enfin pour

défendre les intérêts des communautés auprès des autorités locales.

De même, elles ont contribué à la facilitation de l'accès à l'information et aux services de santé, d'assistance sociale et d'éducation dans les zones défavorisées et à la diffusion de la prise de conscience et de l'engagement citoyens auprès des communautés ciblées par le projet. Toutes ces qualités et ces contributions permettent aux associations d'occuper la position d'un vrai acteur d'amorce d'initiatives d'emploi à l'échelle locale.

5. CONTRIBUTION AU RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE

Dans sa conception la plus large, le concept de cohésion sociale fait référence à des valeurs de solidarité et d'équité dans l'accès aux droits, à l'information, la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi, l'habitat ...

Nous constatons que notre projet a contribué au renforcement de cohésion sociale et au renforcement du rôle des associations dans la consolidation de la cohésion sociale et ce, par:

1. L'offre d'une opportunité de renforcement des compétences et de développement personnel pour des jeunes exclus du système de formation professionnelle formel et ayant le plus de difficultés à trouver ou à garder un emploi
2. La facilitation de l'accès à l'information sur la santé, l'éducation et la formation professionnelle ainsi qu'aux services de base au profit des groupes marginalisés à cause de statut social ou enclavement de leur zone d'habitat ou appartenant à un groupe à besoins spécifiques
3. L'amélioration de l'accès aux conditions de logement digne (aménagement des blocs

sanitaires)

4. La contribution au renforcement de l'autonomie au profit des personnes à besoins spécifiques (personnes âgées, handicapées, enfants menacés, femme rurale) 5. Le rassemblement d'acteurs gouvernementaux, associations et privés autour d'un objectif commun tout en assurant leur engagement et leur participation 6. L'offre d'une occasion de concertation entre les structures gouvernementales et les associations et entre les associations elles-mêmes 7. L'offre d'une occasion aux communautés et à certains acteurs du secteur privé de montrer une attitude caractérisée par la responsabilité sociale et communautaire vis-à-vis des problématiques traités dans le cadre des sous projets

6. EXPÉRIMENTATION D'UN MODÈLE D'INNOVATION SOCIALE

L'innovation sociale est un processus dans le quel des réponses nouvelles sont apportées à des besoins sociaux mal ou peu satisfaits tout impliquant les partenaires concernés et mobilisant la participation des communautés bénéficiaires des produits ou services et dont l'acteur principal ce sont les associations.

En partant de cette définition, on peut dire que le projet constitue un modèle d'innovation sociale puisque il a essayé d'apporter une réponse nouvelle à la problématique de l'emploi des jeunes non diplômés et peu scolarisés par le moyen de formation professionnelle informelle et l'exercice sur terrain des connaissances théoriques acquises en classe à travers la prestations des services de base au profit des groupes marginalisés et surtout à besoins spécifiques. La spécificité de ce type d'apprentissage se base sur le service dans laquelle l'accent est mis à la fois sur l'apprentissage et sur le service. C'est l'approche d'apprentissage par

le service (Learning by services)

Par ailleurs, le projet a aussi essayé de satisfaire les besoins de manque en services de bases auprès des populations vulnérables par le biais de services communautaires qui est une nouvelle approche d'assistance sociale basée sur la proximité.

7. LA GOUVERNANCE LOCALE

Comme contribution au renforcement de la gouvernance locale, le projet a agi à travers les associations pour stimuler la participation et l'engagement citoyen avec ces différents niveaux à savoir :

► L'information : Les associations ont utilisé divers moyens pour diffuser les informations sur leurs sous-projets dont l'internet, les affiches et les dépliants, la radio, les journaux, les rapports, les réunions.

► La consultation et la concertation : dans le cadre de la réalisation de leurs actions, les associations ont organisé des réunions avec les citoyens pour discuter des besoins et des solutions et ont organisé aussi des réunions communautaires qui ont rassemblé à la fois les citoyens et les partenaires techniques pour discuter l'avancement du sous-projet ou ses résultats à la fin.

► Le partenariat avec le secteur public et / ou le secteur privé.

Par ailleurs, le projet a favorisé la participation à travers les différentes phases du projet dont l'évaluation des perceptions ou opinions des citoyens sur les prestations de services.

Le projet a contribué aussi au renforcement de la «démocratie par le bas» par l'implication actives des associations et communautés au développement local. Dans certains projets comme celui de l'association «Le Pêcheur », nous avons assisté à un changement des procédures d'octroi d'un diplôme en suivant un processus de plaidoyer et de mobilisation auprès des institutions et des décideurs.

14

LES LEÇONS APPRISÉS

1. FORMATION PROFESSIONNELLE INFORMELLE ET EMPLOYABILITE

Pour garantir une forte employabilité, les formations doivent être 1) adaptées au profil des chômeurs et 2) conçues sur mesure pour les marchés locaux tout en impliquant les différentes parties prenantes à l'échelon local à savoir les services techniques publics concernés par la spécialité de formation, les professionnels du secteur privé et la société civile.

- ▶ Il a été démontré dans le projet que l'apprentissage informel ou formation professionnelle informelle constitue un important moyen de transmission des savoir faire des métiers pour les jeunes peu scolarisés et non diplômés.
- ▶ La formation professionnelle informelle doit être associée à un système de validation de compétence car attestation de validation de compétence facilitera l'insertion du jeune sur le marché de l'emploi
- ▶ Pour boucler le circuit, il est indispensable d'avoir un fonds pour financer des activités génératrices de revenu dont les idées sont issues des formations.

2. GESTION ET TRANSPARENCE

- ▶ Si on aura à répéter l'expérience plusieurs aspects de la gestion du projet devraient être revus pour une éventuelle amélioration : On cite essentiellement :
 - ▶ Un mécanisme de ciblage des bénéficiaires directs accessible directement au BD à travers des inscriptions en ligne ou un bureau indépendant garantie plus de transparence au projet/programme et plus de confiance de la part des BD
 - ▶ Un mécanisme de sélection des propositions efficace et clair garantie un maximum de transparence au projet/programme et un maximum de confiance de la part des associations partenaires ainsi que les autres associations qui n'arrivent pas avoir un financement
 - ▶ Une durée plus longue pour le projet/programme permet de respecter au maximum l'aspect participatif dans la mise en œuvre
 - ▶ L'impliquer les associations permet de garantir plus l'application de l'approche participative et la détection des vrais besoins vu la proximité des associations des communautés ciblées.
 - ▶ Consacrer plus de temps à l'évaluation des propositions et des associations permet d'éviter des déviations des objectifs du projet à cause d'une éventuelle politisation des interventions

15

RECOMMANDATIONS

1. DOMAINE DE LA GESTION

- ▶ Prévoir plus de temps pour la durée des projets similaires qui se basent sur l'approche participative.
- ▶ Pour la mise en œuvre des projets similaires, prévoir la mise en place d'un système de suivi-évaluation intégrant la collecte, l'analyse, la vérification/la validation et la centralisation de l'information sur les indicateurs de performance du projet. Ce système comportera :
 - L'élaboration d'une DATAWAREHOUSE
 - L'élaboration d'un Système d'aide à la décision (une application informatique spécifique au projet)
- ▶ Il est indispensable de réfléchir sur la réduction des erreurs d'inclusion avec la mise en place d'un système de plaintes bien cadré, institutionnel et efficace
- ▶ Mettre en place une application web permettant aux jeunes de déposer leur demande avec les pièces nécessaires pour garantir plus de transparence et plus d'efficacité à la sélection des BD
- ▶ Mise en place une application web dédiée à la sélection des prépositions selon un processus efficace et transparent d'une part, et permettant l'interaction avec les associations d'autre part

2. DOMAINE DE L'AMÉLIORATION DE L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES NON DIPLOMÉS ET PEU SCOLARISÉS

- ▶ Prévoir une orientation et un accompagnement

pour les jeunes tout au long de leur parcours de formation et même durant les premiers mois de leur parcours professionnel

- ▶ Pour renforcer l'employabilité des jeunes il est primordial d'offrir des formations répondant aux besoins des jeunes d'une part, et tenant compte des réalités du marché de travail d'autre part et ce à travers une approche bottom-up
- ▶ Élargir l'éventail des opportunités d'acquérir une expérience professionnelle et par conséquent des opportunités de carrière dans des secteurs et des services inexploités
- ▶ Œuvrer pour l'appropriation des statuts des profils émergents générés par les formations et le renforcement des capacités acquis dans le cadre du projet
- ▶ En fin pour réussir le passage de l'apprentissage informel à l'emploi, il est indispensable d'améliorer les liens avec le système formel de la formation professionnelle à travers des mécanismes de validation et de reconnaissance des acquis en compétences et en qualifications tout en facilitant l'accès et la mise en place d'outils d'évaluation adéquats

3. RENFORCEMENT DU RÔLE DES ASSOCIATIONS

- ▶ Entant qu'acteur de développement local, les associations peuvent être impliquées d'avantage dans le processus de formation des jeunes non diplômés et toute initiative d'emploi à l'échelle locale.
- ▶ La conception et la mise en œuvre des actions visant le renforcement des capacités des associations dans le domaine de la gestion de projets

▶ Renforcer la professionnalisation des associations par un appui institutionnel et un accompagnement

▶ Appuyer le partenariat entre les associations et les centres de formation professionnelle

▶ Appuyer le réseautage entre les associations et la complémentarité des interventions

4. ASSURANCE DE LA DURABILITE DES ACQUIS

▶ Favoriser l'existence d'un partenariat entre les différents acteurs tels que : société civile, secteur public, acteurs de l'éducation et de la formation, partenaires sociaux et professionnels et ce, pour la mise en œuvre d'action visant la formation (compétences techniques et transversales) et l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes peu qualifiés et peu scolarisés

▶ Développer des dispositifs incitant le partenariat publics/privés pour la mise œuvre d'actions d'insertion socioprofessionnel incluant par exemple des mesures attractives (fiscales, sociales...) ou/et l'octroi de fonds

▶ Encourager la création d'entreprises sociales intégrant dans leur projet la mise en œuvre et la prise en charge de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes

peu qualifiées et peu scolarisés.

▶ Mettre en place un mécanisme de financement pour le développement des micros et petites entreprises dont les idées sont issues des formations

▶ Œuvrer pour l'ancrage institutionnel du projet auprès des ministères concerné en un programme national visant l'accès à l'information et aux services de proximité d'une part, et la formation des jeunes non diplômés et non scolarisés

16

BONNES PRATIQUES DEGAGEES

1. DEMARCHE ET CRITERES DE CHOIX

Dans le cadre de ce projet qui est basé sur la formation d'une part et la prestation de services d'autre part, on considère une bonne pratique est celle qui présente une innovation et une réussite dans l'un de ces deux aspects.

On considère aussi que la réussite traduit les aspects positifs internes (les forces) et des possibilités extérieures positives (opportunités) sur lesquels on peut bâtir dans le futur pour la formation et/ou l'insertion socioprofessionnelle des jeunes peu qualifiés et non scolarisés ainsi que dans le domaine de la prestation de services communautaires.

Ainsi, à partir de l'analyse des 92 sous projets nous avons essayé à faire apparaître des expériences réussies qui diffèrent par les outils et les partenariats développés et aussi le changement ou l'innovation résultant de la mise en œuvre du sous projet évalué par l'UMOP et ressenti par les jeunes formés et/ou la communauté. D'où le résumé des trois principaux critères sur les quels s'est basé le choix des bonnes pratiques.

- 1-Innovation dans les outils et les partenariats développés et en relation avec la formation ou les services et processus de mise en œuvre
- 2-Le changement ou l'innovation résultant de l'application de la pratique ; résultats atteints/les réussites, et l'impact sur la communauté

2. PRESENTATION DES BONNES PRATIQUES

- 1-Identification de l'association qui opère à localité du gouvernorat de Médenine ou Tataouine
- 2-Identification de la pratique par un titre
- 3-Rappel succinct du constat de la situation avant la pratique
- 4-Réalisation en formation et services
- 5-Innovation dans l'approche d'intervention (participative, partenariat) en relation avec la formation ou les services et processus de mise en œuvre
- 6-Le changement ou l'innovation résultant de l'application de la pratique ; résultats atteints/les réussites, quel est l'impact sur la communauté

Pratique1 :
Les outils numériques pour changer les mauvaises pratiques de la santé reproductives
Association : Section de l'ATSR du gouvernorat de Tataouine

Constat	<p>1-Taux de mortalité maternelle élevé dans le gouvernorat de Tataouine est de 80/100000 (taux national 36/100000)</p> <p>2-Faible taux de consultation prénatale (à raison de 5 fois au cours de la grossesse)</p> <p>3-Un taux d'accouchement assisté au milieu rural de 84/100</p> <p>4-Un faible taux de consultation postnatale (22/100 en 2011)</p>
Formation	<p>Formation de 100 jeunes filles comme éducatrices en santé reproductives auprès des femmes en âge de reproduction : Une formation technique en informatique avec un certificat et une formation en santé reproductive, en techniques de communication interpersonnelle en approche en genre</p>
Services	<p>1-Diversification de la formation pour garantir plus d'employabilité des jeunes filles puisque certaines d'entre elles ont travaillé grâce au certificat en informatique et certaines d'entre elles qui ont émergé dans le conseil et l'éducation ont été intégrées pour travailler dans d'autres projets.</p> <p>2-Information des femmes sur les services gratuits du centre de planning familial relevant de l'Office National de la Famille et de la Population comme les consultations, les médicaments, les soins et les opérations chirurgicales que les femmes ignorent.</p> <p>3-Utilisation de la carte de liaison qui a facilité l'accès des femmes aux services gratuits du centre de l'ONFP</p> <p>4-Utilisation d'un outil numérique qui est la tablette dans la sensibilisation et l'éducation des femmes, d'autre part.</p>
Innovation dans l'approche d'intervention	<p>1-Diversification de la formation pour garantir plus d'employabilité des jeunes filles puisque certaines d'entre elles ont travaillé grâce au certificat en informatique et certaines d'entre elles qui ont émergé dans le conseil et l'éducation ont été intégrées pour travailler dans d'autres projets.</p> <p>2-Utilisation de la carte de liaison qui a facilité l'accès des femmes aux services gratuits du centre de l'ONFP</p> <p>3-Utilisation d'un outil numérique qui est la tablette dans la sensibilisation et l'éducation des femmes, d'autre part.</p>
Le changement résultant de l'application de la pratique	<p>1-Augmentation du taux d'accouchement assisté à 95/100,</p> <p>2-Amélioration du taux de la consultation prénatale à 50/100 et post natale à 60/100</p> <p>3-Information et sensibilisation sur l'utilisation les méthodes contraceptives, la lutte contre la violence du genre, la prévention des maladies sexuellement transmissibles, les cancers féminins.</p> <p>4-Le partenariat fructueux entre l'association et le centre de l'ONF a influencé positivement l'atteinte des objectifs du sous projet.</p> <p>5-Les jeunes filles ont acquis des compétences en communication qui vont certainement leur servir comme compétence de vie</p>



Pratique 2 : Enfin le statut de plongeur : c'est de l'acquis Association : LE PECHEUR à Zarzis - Gouvernorat de Médenine

Constat	<p>1-Zarzis est une zone côtière dotée d'une infrastructure de pêche dont principalement un port équipé des et des bateaux et une activité de pêche très développée surtout la pêche d'éponge.</p> <p>2-Les jeunes de cette zone ont appris la plongée sous marine d'une manière informelle et pratiquent la pêche d'éponges d'une manière marginale sans protection nécessaire et sans compétences adéquates.</p> <p>3-Ces jeunes sont mal payés puisqu'ils sont considérés comme des marins simples quant ils sont sur bateau alors qu'ils assurent une tâche risquée.</p> <p>4-Le centre de formation en pêche n'a pas délivré depuis des 10 années des certificats en plongé sous marine faute d'équipement de formation et de formateurs.</p>
Formation	<p>1-Formation qualifiante 60 jeunes hommes en plongé sous marine et ce, en mobilisant un formateur privé parmi les rares spécialistes de ce domaine.</p> <p>2-Formation de 40 jeunes filles en ramendage de filets de pêche</p>
Services	<p>1-Les jeunes hommes ont assuré des campagnes de nettoyage du port et que les quantités de poisons pêchées lors des séances de formation pratiques ont été distribuées aux profits des familles pauvres.</p> <p>2- Quant aux jeunes femmes, elles ont tissé des filets que l'association les a distribués aux pêcheurs pauvres de Zarzis à la fin de la formation</p>
Innovation dans l'approche d'intervention	<p>1-Choix pertinent des spécialités de formation sur la base des besoins du marché local</p> <p>2-Partenariat solide avec centre de formation, l'administration du port et les propriétaires des bateaux de pêche pour la formation pratique</p> <p>5-Effort de plaidoyer et de mobilisation auprès des structures publiques qui interviennent dans la certification en métier de pêche à savoir le ministère de l'agriculture, l'AVFA (Agence de Vulgarisation et de formation agricole) ainsi que l'UTAP (Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche) au niveau local, régional et central.</p>
Le changement résultant de l'application de la pratique	<p>1-Changement des procédures d'octroi des certificats au sein des organismes public</p> <p>2-Les jeunes hommes formés en plongés sous marine ont eu des cartes professionnels de plongeur sous marin en plus de la maîtrise des techniques de pêche d'éponges. Et de ce fait ils sont mieux payés en partageant les revenus des quantités pêches en éponge ou autre produits de la pêche.</p> <p>3-Les femmes peuvent travailler chez elle et gagner entre 10 d et 20 d par jour en réparant des filets ou en tissant des nouveaux filets au profit d'un pêcheur qui achète eux même la matière première. Les jeunes femmes peuvent gagner plus si elles ont les moyens financiers pour s'approvisionner en matières premières et préparer des filets prêts pour la vente.</p>





Pratique 3 :

Assainissement rural : oui c'est possible

Association : ILEF EL MEDHAR à Béni Khedache- Gouvernorat de Médénine

Constat	Les habitants ont beaucoup souffert des problèmes liées aux manque de moyens de décharge des eaux usées et aux conflits qui surviennent suite à la mauvaise gestion des ces eaux par certains d'entre eux.
Formation	Formation des jeunes hommes et femmes en plomberie et assainissement rural
Services	Réalisation des travaux de pose de canaux de décharge d'eaux usées des habitats et des eaux pluviales dans la zone.
Innovation dans l'approche d'intervention	1-Partenariat avec l'Office National de l'Assainissement pour la réalisation d'une étude spécifique et selon les normes et prête à la mise en œuvre. 2-Pertinence de l'idée du projet à savoir l'assainissement rural 3-Participation communautaire pour la réalisation des travaux
Le changement résultant de l'application de la pratique	Prise de conscience et forte participation des habitants surtout les femmes qui ont tenu à terminer les travaux à titre bénévole après la fin de la durée du sous projet et se sont engagés à les préserver par la suite





Pratique 4 :
La femme chef de famille peut être autonome
Association : CARITATIVE FEMININE à Gallala - Gouvernorat de Médenine

Constat	<p>1-De nombreuses femmes veuves ou divorcées qui sont des chefs de familles et ont besoin d'un travail décent pour subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles</p> <p>2-Ces femmes sont au foyer, peu scolarisées, non qualifiées et avec des grandes responsabilités socio-économiques sur leurs dos</p> <p>Un marché prometteur qui illustre un besoin d'habits traditionnels qui sera vendu pour les touristes et un autre besoin de préparation de trousseaux pour les jeunes mariées</p>
Formation	<p>Formation en coupe et couture, peinture sur tissus et broderie au profit de 50 femmes chefs de familles et peu scolarisées au foyer</p>
Services	<p>Distribution des articles confectionnés par les femmes aux familles pauvres et aux élèves pauvres. Les tissus ont été mis à leur disposition par l'UTSS ;</p>
Innovation dans l'approche d'intervention	<p>1-L'association a pris l'initiative de conclure un accord entre les femmes formées et une entreprise qui vend des machines à coudre tout en se portant garant. Chaque mois les femmes intéressées par cet accord épargnent chaque un montant auprès de l'entreprise pour qu'à la fin des 6 mois de formation les femmes auront leur machines à coudre un engagement de payer le reste du montant. L'entreprise s'est engagée de sa part de garantir les équipements et d'assurer leur entretien.</p> <p>2-L'innovation c'est que l'association a appuyé le startup des entreprises des femmes après la formation.</p>
Le changement résultant de l'application de la pratique	<p>1- L'association a pris l'initiative de conclure un accord entre les femmes formées et une entreprise qui vend des machines à coudre tout en se portant garant. Chaque mois les femmes intéressées par cet accord épargnent chaque un montant auprès de l'entreprise pour qu'à la fin des 6 mois de formation les femmes auront leur machines à coudre un engagement de payer le reste du montant. L'entreprise s'est engagée de sa part de garantir les équipements et d'assurer leur entretien.</p> <p>2- L'innovation c'est que l'association a appuyé le startup des entreprises des femmes après la formation.</p>



Pratique 5 : Ils sont non voyants mais ils ont le droit à l'emploi décent Association : Section de l'Union des Aveugles à Médenine

Constat	<p>1-Les personnes non voyantes ont des besoins spécifiques relatifs à leur vie quotidienne et à leur insertion dans la vie économique</p> <p>2-Certains d'entre eux perdent leur soutien familial et se trouvent face à leurs problèmes sans assistance</p> <p>3-Ils sont non voyants mais disposés à s'adhérer un à processus d'apprentissage pour l'emploi</p>
Formation	<p>1-Formation en auxiliaire de vie pour personnes non voyantes</p> <p>2-Formation en informatique pour non voyants</p>
Services	<p>1-Prestation de services pour des personnes non voyantes à savoir des visites à domicile avec présentation de divers services d'assistance, de conseil pour l'autonomie, et des soins d'hygiène du corps</p> <p>2-Encadrement et un accompagnement pour l'octroi de carte d'handicapé et carte de soins auprès des services du ministère des affaires sociales.</p>
Innovation dans l'approche d'intervention	<p>1-Le dévouement formatrices et les animatrices du sous projets et leur engagement été la clé de la réussite de cette pratique</p> <p>2-La mobilisation de tous les partenaires du secteur public ou privé pour les aider et les appuyer à présenter un meilleur service aux personnes non voyantes qu'elles ont identifiées.</p> <p>3-La mobilisation des partenaires et des aides a été marqué surtout par la prise en charge d'une opération chirurgicale au profit j'un vieux homme aveugle par une clinique privé. Cette opération lui a rendu la vision. Les formatrices superviseurs ont intervenu aussi auprès de sa famille qui la abandonné dans un garage en laissant vivre dans des conditions très lamentables pour qu'elle reprenne contact avec et le prend en charge de nouveau.</p> <p>4-Les points forts de cette action c'est l'organisation des services et la mobilisation des contributions des partenariats.</p>
Le changement résultant de l'application de la pratique	<p>1-Les personnes non voyantes bénéficiaires de la formation ou des services ont acquis plus d'autonomie</p> <p>2-Plus de conscience des besoins des personnes non voyantes</p>

Pratique 6 : Recyclage des tables scolaires hors usage Association : ARRAWASSI - gouvernorat de Médenine

Constat	<p>1- Une quantité énorme de tables scolaires sont jetées chaque année sans aucune possibilité de recyclage</p> <p>2- Un manque important d'équipement dans les établissements de santé publique dont les tables à manger pour malades, les chaises à cuvettes de toilette et les chaises roulantes pour la mobilité des personnes à handicap moteur</p> <p>3- Une nécessité de valoriser l'artisanat locale dont le tissage traditionnel « margoum »</p>
Formation	<p>1- Formation des jeunes hommes en soudure et forgerie</p> <p>2- Formation des jeunes femmes en tissage de « margoum »</p> <p>3- Formation en informatique pour les jeunes hommes et femmes</p>
Services	<p>1- Fabrication à partir du recyclage des rejets de tables scolaire en fabricant des chaises roulantes, chaises avec cuvette de toilette et des tables à manger pour les personnes malades et/ou ayant un handicap moteur</p> <p>2- Valorisation du tissage traditionnel local « margoum »</p> <p>3- Distribution des articles fabriqués</p>
Innovation dans l'approche d'intervention	<p>1- L'innovation réside dans l'idée même de recyclage des rejets des tables scolaires</p> <p>2- L'association a apporté des modèles fabriqués par des professionnels et a essayé de les imiter en utilisant le matériel recyclé.</p> <p>3- Les femmes ont tissé des morceaux de « margoum » sur mesure pour les placer sur les dos des chaises roulant et des chaises à cuvette de toilette</p>
Le changement résultant de l'application de la pratique	<p>1- Meilleure employabilité des jeunes formés en forgerie dont 10 d'entre eux ont été recrutés directement par l'atelier de forgerie qui a assuré la formation pratique</p> <p>2- Protection de l'environnement des déchets solides résultant des rejets des tables scolaires</p>



Pratique 7 :
L'hygiène de vie pour les personnes âgées porteuses
d'opportunités d'emploi pour les jeunes
Association : El Gattar à Béni Khedache du gouvernorat de
Médenine

Constat	<p>1-Un nombre important de personnes âgées abandonnées par leurs familles qui sont parti pour s'installer à Médenine ou dans les gouvernorats avoisinant pour l'emploi</p> <p>2-Ces personnes âgées ont besoin d'être entouré d'affection et desservis par certains services sociaux, de santé et d'entretien d'hygiène.</p> <p>3-Certains d'entre eux ont manifesté le besoin d'avoir des blocs sanitaires (WC, lavabo, cuvette de douche, ...)</p>
Formation	<p>1-Formation en métier d'auxiliaire de vie pour les femmes</p> <p>2-Formation en plomberie sanitaire pour les hommes</p>
Services	<p>1-Réalisation d'une enquête auprès des personnes âgées et fixation de la liste de ceux d'entre eux qui sont le plus prioritaires pour les différents services y compris l'aménagement des blocs sanitaires leur permettant de vivre dans des conditions d'hygiène et de bien être meilleurs.</p> <p>2-Présentation de services d'assistance personnes âgées dans leurs tâches de vie quotidienne tout en présentant des conseils en santé et une orientation pour l'accès aux services sociaux publics.</p> <p>3-Réalisation des travaux d'aménagement des blocs sanitaires auprès des personnes âgées.</p>
Innovation dans l'approche d'intervention	<p>1-L'association a essayé avec les moyens qu'elle dispose de répondre à des besoins prioritaires des personnes âgées démunis et abandonnés par leurs familles dans la zone El Guattar surtout l'aménagement des blocs sanitaires</p> <p>2-Cette action a eu un effet d'entraînement remarquable suite à cette action puisque d'autres familles ont aménagé leurs blocs sanitaires sur leurs propres moyens et les jeunes hommes formés en plomberie sanitaire assurent une grande partie des travaux d'aménagement.</p>
Le changement résultant de l'application de la pratique	<p>1-Engagement des familles des personnes âgées par leur participation au coût d'aménagement des blocs sanitaires</p> <p>2-Volonté des jeunes formés en plomberie pour renforcer leur employabilité à travers une formation complémentaire et une validation des compétences acquises par un organisme de formation professionnelle reconnu</p> <p>3-Sentiments de dignité auprès des personnes âgées après avoir eu accès à des conditions d'hygiène meilleures</p>



Pratique 8 :

Journalisme citoyen (nsawer bach ntawer)

Association : MEDIAS ALTERNATIVES

Constat	1-Manque d'accès à l'information d'une manière simplifiée 2-Manque de visibilité sur les réseaux sociaux et de capitalisation par les moyens visuels des projets sociaux dans la région de Médenine auprès des citoyens.
Formation	1-Manque d'accès à l'information d'une manière simplifiée 2-Manque de visibilité sur les réseaux sociaux et de capitalisation par les moyens visuels des projets sociaux dans la région de Médenine auprès des citoyens.
Services	1-Production audiovisuelle sur les sous projet par les jeunes La création d'un site web, une chaine Youtube et un page Facebook pour publier les vidéos produits sur les sous projets SPF http://nsawerbechntawer.blogspot.com/ https://www.facebook.com/%D9%86%D8%B5%D9%88%D8%B1-%D8%A8%D8%A7%D8%B4-%D8%A7%D9%86%D8%B7%D9%88%D8%B1--303841609826270/ 3-Appui à l'UMOP pour la documentation vidéo des événements de capitalisation du projet
Innovation dans l'approche d'intervention	1-Expérimentation du concept de journalisme citoyen pour la première fois à Médenine et formation d'un groupe de jeunes dans ce domaine 2-Publication sur les réseaux sociaux de divers contenu audiovisuels en relation avec les réalisations du projet sur terrain 3-Malgré les moyens limités l'association a organisé les déplacements des jeunes formés pour interviewer les acteurs du projet au sein des différentes associations partenaires
Le changement résultant de l'application de la pratique	1-Changement d'attitude auprès des jeunes qui sont devenus plus positifs, plus actifs et plus participatifs dans le développement de leur région 2-Ouverture de nouveaux horizons d'emploi dans le domaine du web et de la production de la photographie



Pratique 9 : Les jeunes s'engagent pour l'emploi dans l'énergie solaire Association : Porteurs des Certificats Techniques

Constat	<ul style="list-style-type: none"> 1-Le sud tunisien est un milieu qui un fort ensoleillement plus de 300 jours de soleil par ans 2-Le soleil qui constitue une source d'énergie abondante et non polluante qui peut être valorisée d'une façon rationnelle 3-Cette énergie peut être utilisée au profit des citoyens de deux façons, soit en produisant de l'électricité à travers les capteurs solaires photovoltaïque, soit pour le chauffage d'eau à travers les capteurs thermiques
Formation	<ul style="list-style-type: none"> 1-Formation d'agents techniques en installation et entretien de capteurs solaires photovoltaïque et capteurs solaires thermiques destinés pour le chauffage d'eau 2-Formation techniques de vente 3-Formation pratique avec l'installateur privé sur chantiers.
Services	<ul style="list-style-type: none"> 1- Mise en place des panneaux solaires avec l'entrepreneur privé Salah Madani 2- Sensibilisation auprès des citoyens et les grands consommateurs d'énergie 3- Pose d'équipement de captage de l'énergie solaire photovoltaïque ou thermique
Innovation dans l'approche d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> 1- Le partenariat entre l'association et l'entrepreneur privé 2- L'engagement sans limite de l'entrepreneur privé qui a mis à la disposition de la formation pratique son atelier et ses outils de travail ainsi qu'un moyen de transport pour faciliter l'accès des jeunes formés aux chantiers
Le changement résultant de l'application de la pratique	<ul style="list-style-type: none"> 1- Environ 10 jeunes ont pu accrocher des emplois permanents ou temporaires avec l'entrepreneur privé ou par son intermédiaire avec ses collègues du métier 2- L'association envisage d'expérimenter avec l'entrepreneur privé la possibilité d'utiliser l'énergie solaire pour le pompage d'eau dans les zones rurales et enclavées



Pratique 10 : Maitriser l'hygiène de l'eau : C'est primordial Association : Siraje El Maarifa à Tataouine

Constat	<p>1- Environ 7000 bassins couverts (majel) utilisés pour le stockage des eaux pluviales dans le gouvernorat de Tataouine</p> <p>2- La plupart de familles qui utilisent cette eau pour la boisson et la préparation des aliments ne respectent pas les règles d'hygiène</p> <p>3- Enregistrement de plusieurs cas d'infections intestinales surtout chez les enfants.</p> <p>4- Notification des quelques foyers viraux (hépatite A) au milieu rurales.</p>
Formation	<p>1- Formation en hygiène des bassins de stockage des eaux pluviales auprès des ménages</p> <p>2- Formation en méthode de prélèvement et d'analyse des eaux et entretien</p> <p>3- Formation en communication interpersonnelle</p> <p>4- Formation professionnelle en informatique</p>
Services	<p>1- Réalisation d'une enquête auprès de 7000 familles possédant un bassin de stockage avec examen les sources possibles de contamination dans l'environnement de bassins et vérification de l'état de l'installation des bassins</p> <p>2- Information, éducation et sensibilisation des familles sur les règles d'hygiène, d'entretien et de désinfection</p>
Innovation dans l'approche d'intervention	<p>1- Sujet d'intérêt crucial et traité pour la première fois dans le cadre du présent projet</p> <p>2- Pertinence de l'idée du projet dans le sens où l'eau et son mode de son stockage sont des sujets prioritaires dans la région du Sud où le stress hydrique est à son pic</p>
Le changement résultant de l'application de la pratique	<p>1- Les familles sont sensibilisées sur les méthodes faciles d'entretien de leurs bassins de stockage et d'examen de la qualité bactériologique et physique de l'eau stockée</p> <p>2- La méthode très ancienne de stockage d'eau a été reconnue et valorisée dans le cadre du projet pour une meilleure exploitation dans le futur</p>



17

DES STARTUP ISSUS DU PROJET



18

ANNEXES

ANNEXE 1 : Méthodologie d'analyse statistique

Cette enquête d'évaluation a été réalisée auprès d'un échantillon de 120 bénéficiaires directs sélectionnés selon la méthode des quotas par genre et par association.

L'objectif est de construire un échantillon pour que les observations puissent être généralisées à l'ensemble de bénéficiaires.

La taille de l'échantillon a été arrêtée sur la base de la formule suivante :

$$n = \frac{t^2 \times p(1-p)}{m^2}$$

n= taille d'échantillon requise

t = niveau de confiance à 95% (valeur type de 1,96)

p =prévalence estimée des facteurs de risque dans la population cible. (p= 0.5)

m = marge d'erreur à 2.97% (valeur type de 0,03)

n=875 avec un taux d'erreur +/- 2.96%

La taille de cet échantillon est répartie entre les sites d'observation proportionnellement à leur poids démographique.

Mode de recueil: La méthode de collecte s'est appuyée sur un questionnaire papier.

L'enquête a été administrée en face à face, la population cible a ainsi été sollicitée spontanément dans les locaux des associations.

ANNEXE 2 : Processus de suivi des sous projets

Intervenant	Tâche de suivi	Support utilisé
UMOP	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre à jour les TB - Encadrer et accompagner les Ass - Evaluer les s/projets à mi-parcours - Evaluer les s/projets à la clôture - Produire supports de com (vidéo + photos) - Suivre de la communication externe - Suivre les paiements des allocations 	<ul style="list-style-type: none"> Fichier TB - Réunion, atelier de travail, visite sur terrain, - Atelier de formation - Focus Groupe BD et BI - Formulaire Ev mis-parcours - Formulaire Ev clôture - Etat de payement global
ECR	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler les formations et les activités des travaux, services - Encadrer et accompagner les Asso - Valider les PA - Valider les documents reçus des Asso - Remplir fiche évaluations 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche Ev BD - Photos - Fiches évaluation BD et BI - Etat de payement par ass - Etat de payement poste/gouv
Association	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer PA - Suivre l'état de présence des BD - Remplir fiche de suivi-évaluation - Elaborer rapports de suivi descriptif et Financier 	<ul style="list-style-type: none"> Fichier PA - Rapports descriptif - Rapport financier - PV de réunions, - Fiche de Suivi formateur